COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION 44

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDN 44

Mardi 13 février 2018

Au siège du Comité Départemental à la Maison des sports

Personnes présentes du CDN 44 : Jacques CHARDONNEAU (membre honoraire), Pascal DREAN (*Président*), *Pierre AUTRET, Gaëlla BOHN, Franck COTTET,* Frédéric DABIN, Jean-Charles DOUAY, Annick MONTASSIER, Roger PERINELLE, Emmanuel PICOT, Cathy SITAUD, Hélène TURAN, Nathalie VANECHOP, Marie-José VERRON.
Membres du CDN 44 absents excusés : Jean-Luc MAHE.

1. Validation du compte-rendu de la précédente réunion

Le CR du mois de janvier est validé.

2. Intervention de Maxence Orange lors du stage 44

Pascal est en contact avec Maxence Orange. A priori, Maxence préfèrerait intervenir mardi 06/03. Il arriverait pour partager le repas des nageurs, puis l'entraînement de l'a.m. impliquerait sa participation, ainsi qu'un temps dans le gymnase. Cathy et Pierre feront le voyage A/R pour conduire Maxence. Le CDN44 prévoit un défraiement sous forme de frais de déplacement, qu'Annick peut transmettre directement en chèque.

3. Natathlon 2 jeunes

Depuis le début de saison, une solution est à trouver pour l'organisation de ce 2ème plot du Natathlon jeunes, dans des conditions correctes. La crainte légitime est que dans un bassin de 4 lignes, cette compétion ne soit interminable, ce qui serait préjudiciable aux nageurs.
1 - Chercher encore une piscine de remplacement ? Marie-Josée se charge de demander, dès demain, la piscine de Rezé (6 lignes). Si c'est accepté, la compétition se tiendra sur un seul site (Rezé) ou 2 sites (Rezé et Saint-Nazaire), selon les possibilités d'annulation de la piscine de Saint-Nazaire.
2- Si la demande de l'obtention de Rezé est refusée, La demande sera faite auprès de la Ligue régionale d'intervertir les Natathlons Jeunes et Avenirs, afin d'avoir au moins un bassin de 5 lignes.

4. Demande de Marie concernant le stage 44

Afin de préparer au mieux le stage 44, Marie pose plusieurs questions dont les réponses lui seront données directement par Cathy et Pascal, en ce qui concerne l'achat des goûters (faire avance des frais et remboursement immédiat par Annick), le paiement de l'hôtellerie et restauration (l'acompte est déjà versé par le CDN44, qui s'acquittera du solde), le matériel de PPG (Cathy transmettra à Marie le matériel nécessaire présent à la Maison des Sports). Marie demande également la liste définitive des nageurs, avec leurs performances sur 400 NL et 200 4NG. Frédéric peut fournir les performances à la base de la sélection. Il se mettra en lien avec Stéphanie pour avoir la listes des nageurs ayant répondu présents.

5. Encadrement du stage 44

Les trois encadrants seront : Denis Gaillard, Marie Colas et Emeric Parais (stagiaire BF3, détenteur du BP). Les 2 autres stagiaires conseillés par Maurice Beunet n'ont pas donné suite.

6. Problème de Steven Maillard

Après plusieurs demandes de cet éducateur, qui contreviennent aux règles des fiches techniques, plusieurs erreurs de gestion du parcours ENF de ses jeunes nageurs, le CND44 se voit dans l'obligation d'attirer l'attention de la présidence du club concerné sur l'importance du respect des fiches techniques par leur éducateur, pour le confort d'organisation des Pass'Sports de l'eau et Pass'Compétitions.

7. Problème d'enregistrement du Natathlon 1 Jeunes

La validation des résultats de cette compétition a été refusée par la FFN, au motif qu'un nageur n'aurait pas validé son Pass'Compétition. Il s'agit d'une erreur de saisie de la licence de ce jeune nageur (nouvelle licence au lieu de transfert). Frédéric prévient le club concerné. Ce blocage n'apparait que depuis qu'ExtraNat s'est remis en fonctionnement progressif.

De plus, il a eu également un rejet de performance suite à un non-enregistrement de session ENF en 2017. Ce problème a été géré par Stéphanie et résolu. La compétition a été publiée avec l'intégralité des performances.

8. Amendes adressées aux clubs pour manque d'officiels

Certaines factures adressées aux clubs pour manque d'officiels ne sont pas payées. Annick fera un point plus précis le mois prochain.

9. Compétitions passées

- Championnats départementaux des Maîtres, à Rezé, le 14/01 : Très bonne ambiance. A déplorer cependant, le retrait de la fonction sur le logiciel fédéral qui

permettait d'éditer un classement rapide par catégories. Une recherche manuelle fastidieuse des récipiendaires est nécessaire avant de remettre les récompenses.

- Critérium Jeunes 1, à Pontchâteau, le 21/01. Compétition trop longue, avec une très grande différence de niveaux. Heureusement qu'il y avait 5 lignes. Certes, cette compétition ne limitait pas la participation des Jeunes, mais les entraîneurs n'ont pas joué le jeu (présence de nageurs certainement qualifiés au Natathlon). Pour la saison prochaine : Ne rendre obligatoire que la participation à l'une des deux épreuves 400 NL ou le 200 4 NG, et non les deux.
Des amendes sont à prévoir pour manque d'officiels.

- Circuit départemental 2, à Blain, le 28/01 : Le CDN44 tient à préciser que les circuits départementaux ne sont pas des meetings. Certains clubs n'ont pas respecté l'obligation de donner au préalable la liste des nageurs rajoutés pour tenter de se qualifier en Région. Quelques dépassements de temps mais minimes par rapport au circuit 1.
Le circuit 1 restera ouvert. Pour le circuit 2, il y aura une grille départementale pour laisser une 2ème chance aux nageurs du département de se qualifier en Région.
Il y aura des amendes pour manque d'officiels. Le club ASPTT Nantes, qui sur la même journée, était organisateur du Meeting régional sera dispensé d'amende.

- Pass'Compétition 5, à Carquefou, le 28/01 : Très bonne session. Marie était déléguée. 11 nageurs de 3 clubs.

- 1er Natathlon Avenirs , à Basse-Goulaine, le 10/02 : Compétition sympatique, avec de belles performances. Fin à 16h30.

- 1er Natathlon Jeunes, à Basse-Goulaine, le 11/02 : Compétition très longue. Avec beaucoup de séries de 800/1500 NL en fin de matinée. Le programme est imposé par la ligue régionale.

- Plot 2 du Parcours de l'Avenir, à Châteaubriant , le 11/02 : Très bonne ambiance. Début à 14h pour une fin à 16h15. Ce parcours est mieux ciblé, avec des ateliers qui ont évolué et de grosses progressions techniques. Seul point noir : le parcours Dos/ Brasse. Le bilan est fait par Cathy et envoyé dès lundi à la Commission sportive, ainsi qu'aux clubs participants. Le niveau est meilleur que l'an dernier. Reste la finale !

10. Compétitions à venir

- Pass'Compétition 6, à Pontchâteau, le 18/02/2018 : La déléguée régionale sera Marie Colas. Pour le Pass'Compétition de mars, puis la finale du parcours de l'Avenir, Thérèse Schmid et Cathy se sont positionnées respectivement.

11. Informations diverses

- Pascal nous informe du décès d'Anne Wicquart, qui a longtemps œuvré comme bénévole dans les bassins de Nantes. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

- Les dossiers CNDS sont à déposer à partir du 14/03.

Réunion suivante : le mardi 13 mars 2018 à 20h à La Maison des Sports
Code d'accès : 1203B

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE ATLANTIQUE
44 Rue Romain Rolland – BAT C - BP 90312
44103 Nantes Cedex 4
tél : 02 28 06 22 77 mardi et vendredi après-midi
port : 06 33 01 59 76
comite-departemental-natation-44@orange.fr